

## No. 8.

le 17 décembre 1891, basé sur les rapports officiels fournis par les différents contestées, ni celles résultant de lettres de crédit ou actes antérieurs à cette et par les municipalités à d'autres titres.

ACTIF.				\$	cts.	\$	cts.
Partie du prix du chemin de fer Q. M. O. et O., déposé en banque..				353,390	00		
do do do placée sur obligations de la province de Québec au montant de \$29,000, emprunt de 1878, achetées à 109 pour cent. ....				31,610	00		
do do do placée sur obligations du Palais de Justice de Québec.....				200,000	00		
do do do placée sur obligations de la cité de Québec.....				15,000	00		
Balance du prix du chemin de fer Q. M. O. et O., non payée.....				7,000,000	00		
						7,600,000	00
Subventions de chemin de fer accordées en vertu de l'acte 47 Victoria du Canada, chapitre S.....						2,394,000	00
En banque.....						893,491	27
Réclamation contre l'Hon. Thomas McGreevy.....						100,000	00
Coût de l'École Normale Jacques-Cartier, Montréal, remboursable à même prix de vente de propriété.....						138,348	02
Avances diverses.....						145,352	69
Montant dû par la province d'Ontario à la province de Québec comme sa part d'intérêt sur le fonds des écoles communes.....						90,000	00
Taxe du Palais de Justice de Québec, en vertu des 45 Vic., chap. 26, et 48 Vic., chap. 15.....						200,000	00
						11,561,191	98
Excédent du passif sur l'actif au 17 décembre 1891.....						24,288,038	29
						35,849,230	18